



Compte rendu du conseil municipal du 13 avril 2012

Présents : ADELL JM - BARDOU G – BEDOS D – BONVALET D – ESTEBAN P - GOUTY M - GUILHAUMON JM – JAFFUEL C – MARTIN R - MARZA I - PIOCH JL- REVEL M -

Absents excusés :

CAZENAVE Michel procuration à GUILHAUMON Jean-Marie
MARTIN Stéphane procuration à BARDOU GUY

Absents : BERRETTE Sarah

I VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNE 2012

Monsieur le Maire présente au conseil le budget primitif de la commune 2012.

- Fonctionnement : Dépenses – Recettes : montant : 833 729.95 €

- Investissement : Dépenses - Recettes : montant : 960 416.04 €

L'investissement porte essentiellement sur les travaux « d'Electrification et voirie à l'entrée du village Route de Fontès » et « la Restauration du Pont Chemin de Vailhan. »

Vote à l'unanimité.

II VOTE DU BUDGET SPEA 2012

Monsieur le Maire présente au conseil le budget SPEA 2012.

- Fonctionnement : Dépenses – Recettes : montant : 243 544.86 €

- Investissement : Dépenses - Recettes : montant : 942 226.30 €.

L'investissement concerne les travaux de mise en service du forage Le Fagairas pour l'essentiel.

Vote à l'unanimité.

III Lancement de la procédure d'appel d'offres

Monsieur le Maire propose au conseil de lancer la procédure d'appel d'offres pour la mise en service du forage Le Falgairas en 2 lots :

- Lot 1 : Equipements, aménagements et sécurisation des forages

- Lot 2 : Réseaux : raccordement des forages au réservoir, y compris pose de la gaine EDF

Le montant prévisionnel de ces travaux au stade projet est estimé à 255 200 € ht pour le lot 1 et 163 000 € ht pour le lot 2.

Démarrage des travaux en juillet 2012.

Vote à l'unanimité

IV Questions diverses

1) Intercommunalité

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le préfet a rendu son projet de périmètre de fusion des communautés de communes Côteaux et Châteaux, du Faugères et Framps 909 (Magalas).

Monsieur le Maire dit au conseil qu'une délibération confirmant le choix de Neffies d'être rattachée à la communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée doit être prise avant fin juin. Il propose de reporter cette décision lors d'un prochain conseil.

Monsieur Raymond Martin souhaiterait que la population par référendum puisse donner son avis sur l'intercommunalité : rattachement de la communauté Côteaux et Châteaux avec celle de Pézenas ou Magalas.

2) Aide au commerce de proximité

Monsieur le Maire dit au conseil qu'il a reçu l'épicier de Neffies qui demande une aide à la commune pour changer son groupe de froid qui provoque de nombreuses nuisances sonores pour le voisinage. Le montant de cet investissement est de 5 000 € ht, ttc 5 980,00 €.

Monsieur le Maire présente le projet de délibération, qui vient en aide au commerce de proximité afin de favoriser le maintien des personnes âgées à domicile, s'agissant de commerces de produits de première nécessité (alimentation et boulangerie), derniers commerces du village.

Monsieur le Maire propose de déclarer d'intérêt communal le soutien à ces commerces. L'aide pourra porter sur l'investissement concernant la rénovation ou mise aux normes des équipements et bâtiments existants, jusqu'à 25 % des dépenses éligibles avec un montant plafond de 1 000,00 € pour un projet correspondant à 4 000,00 € ht de travaux, et pour conditions : qu'en cas de cession ou mutation commerciale les équipements devront rester en place.

Vote à l'unanimité pour l'attribution d'une aide de 1 000 € à l'épicier.

V Information : Gaz de schiste

Madame Jaffuel informe les élus des dangers provoqués par l'exploitation du gaz de schiste, notamment la contamination de l'eau potable. Madame Jaffuel propose au conseil de réfléchir sur ce sujet (elle leur a remis une plaquette d'information disponible dans leur casier en mairie) et d'en débattre lors d'une prochaine réunion

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal est clos à 19 h30